L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 24 AVRIL 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.

Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi

Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme des annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $2 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de ces annonces seront envoyés à la fin de chaque mois.

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mo
Un carré	$12 net	$22 net	$30 net	$50 net	$75 ne
Deux	22	38	50	80	125
Trois	30	53	70	110	175
Quatre	38	67	90	140	225
Cinq	46	80	105	170	275
Six	54	93	120	200	325
Sept	60	105	135	230	375
Huit	65	115	150	260	420
Neuf	70	125	165	290	460
Dix	75	135	180	320	500
Onze	80	145	195	350	540
Douze	85	155	210	380	580
Treize	90	165	220	410	620
Quatorze	95	175	230	430	660
Quinze	100	185	240	450	700
Trente	175	330	450	750	1200

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 24 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., à 10 heures, rue St-Charles, sous la Salle de Musique—Le fonds du magasin de fabrique de chapeaux de M. A. Magnier, consistant en un grand assortiment de chapeaux français, américains et fabriqués à la Nlle-Orléans.

Par G. Lasmout, au No 69 de la rue de Chartres—Vêtements d'été chapeaux et marchandises sèches.

Par S. Guitoault, coin Passage de la Bourse et Bienville—Meubles.

Par A. Feiber, au No 46 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc., et fonds de compagnie d'assurance.

Par H. Simon, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.

Par Louis Stern & Bros, au No 34 de la rue du Camp—Chaussures de bottes, souliers et brodequins.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures, A. M. au magasin No 25 rue de la Vieille-Levée, pour compte de qui il appartiendra, par Eug. Tourné, encanteur.—Voir les annonces.

Habillements.—L'attention particulière du commerce de la ville et de la campagne est appelée sur la vente d'habits de printemps et d'été, de bottes, souliers, chapeaux, etc., qui aura lieu demain, samedi 25 du courant, à 10 heures du matin, par le ministère de MM. Vincent & Co., à leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 16.—Voyez l'annonce.

La Presse de New-York.

Le procès du Président forme naturellement le sujet des commentaires quotidiens de la plupart des journaux de New-York. Un d'entr'eux, le *Times*, fait observer avec raison que les lecteurs américains doivent être fort en peine de se former une opinion sur l'issue probable du procès. Tantôt, en effet, on annonce que les commissaires de la Chambre paraissent sûrs du succès, tandis que les défenseurs sont découragés; et tantôt on affirme que le procès va être abandonné ou que toutes les chances sont en faveur de l'acquittement. Il faut bien, ajoute philosophiquement notre confrère, que le peuple ait son lot dans ces bonnes nouvelles.

Le même *Times* commence ainsi un de ses articles: "Le Sénat juge Johnson; le peuple juge le Sénat." Il croit que l'opinion publique a une grande influence sur les votes des sénateurs pendant le cours du procès. En aura-t-elle sur le vote final? Voilà la question. On suppute les votes libéraux donnés par tel ou tel sénateur radical. Qu'est ce que cela prouve? Sumner lui-même a-t-il pas voté plusieurs fois en faveur de la défense et est-il douteux que son vote ne soit acquis à l'avance à la condamnation?

Prenant à tâche Ben Butler, le *World* le surnomme le "Cynocéphale de Lowell" et il cite un passage de la *Nation*, un des organes les plus sérieux du parti républicain, dans lequel ce journal gourmande les commissaires d'avoir conduit la conduite des débats à celui d'entr'eux qui a le moins de souci de la courtoisie, du décorum et de la dignité qu'exige sa mission, et dont la tenue et la conduite indécentes forment un contraste frappant avec celles des défenseurs de l'accusé.

Dans un autre article le *World* cherche à expliquer pourquoi les fanatiques de tout genre se sentent dans les rangs du parti radical, et il exprime le souhait que cette fureur d'innovations qui a saisi une partie de la nation n'amène pas une réaction qui nous conduise à l'extrême opposé.

Chaque jour le *Herald* revient à la charge contre les révolutionnaires qui sont en train de renverser les institutions américaines. Il dénonce sans relâche les projets d'usurpation des radicaux et envisage les conséquences qui peuvent en résulter pour le pays. Parlant du procès du Président, il dit que "la mise en accusation de ce fonctionnaire a aussi peu affaire avec le droit, la raison et la justice qu'avec l'astronomie. C'est simplement une question politique.

D'une part est la politique radicale violente—la politique de destruction, la politique de Sumner, Stevens et Wendell Phillips—la politique qui redoute l'avenir—qui ne voit de chance de succès qu'en ameutant la nation contre le Sud dans un esprit de vengeance, et en criant qu'il n'y a d'autre moyen de salut qu'en plaçant le nègre au dessus du blanc. De l'autre côté, nous voyons la politique plus calme et plus sage qui consiste à essayer de rendre la paix à la nation en revenant aux principes de la Constitution et en reconstruisant l'Union par et avec le peuple du Sud.

Le *Herald* prévoit qu'après la déposition d'Andrew Johnson une grande révolution s'accomplira rapidement, et qu'on marchera de surprise en surprise. Le pays sera inondé de papier-monnaie et le parti radical appuyé sur les banques nationales exercera une dictature politique, commerciale, financière et douanière dont on n'a pas d'idée.

Pendant que les journaux conservateurs commentent des flots d'encre sur le procès du Président, et sur les plans des radicaux, les feuilles radicales ne perdent pas de vue le but plus précis de la lutte engagée. La question des candidatures présidentielles fait l'objet de leurs préoccupations.

Suivant le *Times*, la nomination de Grant par la convention républicaine qui doit s'assembler à Chicago, ne fait pas l'ombre d'un doute. Il n'a pas de concurrent du coté républicain et il sera choisi par acclamation. Mais s'il n'y a pas de difficulté sur le choix du candidat il y aura des contestations sur la rédaction du programme. Les radicaux extrêmes tels que Wendell Phillips feront tous leurs efforts pour faire adopter le principe du suffrage nègre universel et son application par acte du Congrès dans tous les Etats de l'Union. Les radicaux allemands auront une convention séparée à Chicago dans le but d'imposer certaines modifications apportées à la Constitution: l'abolition de la Présidence la réorganisation du Sénat, la subordination de la Cour Suprême au Congrès, etc.

Le *Times* est loin d'approuver ces doctrines extrêmes, mais il dit que si le parti républicain ne veut s'aliéner les masses, il doit résister aux demandes des égalitaires et réaffirmer son respect pour les formes et les principes constitutionnels.

Plusieurs journaux radicaux qui avaient été favorables à la candidature du premier-juge Chase l'ont complètement abandonné. L'*Independent* de New-York, et l'*Anti-Slavery Standard* de Washington, sont du nombre. La *Tribune* est peu favorable à Grant, mais elle évite de se prononcer d'une manière définitive. Dans son numéro du 18 nous trouvons un article sur les candidatures démocratiques.

La feuille d'Horace Greeley semble admettre que George H. Pendleton, de l'Ohio, sera le candidat de la démocratie, et elle s'efforce de démontrer que M. Pendleton était un démocrate de paix et qu'il doit avoir naturellement appui dans la convention des délégués des Etats du Sud. Pour la *Tribune* Pendleton sera le candidat de la rébellion. A ce titre elle le préfère à Hancock, à Johnson, ou à Seymour, parce qu'il serait un concurrent moins redoutable pour le candidat radical. Mais le choix des démocrates n'est pas encore fait et les raisonnements de la *Tribune* sont un peu prématurés.

La loi sur l'armée en France.—Nous avons reçu de l'imprimerie de l'*Epoque*, plusieurs exemplaires d'une brochure contenant le texte de la loi du 1er février 1868 sur le recrutement de l'armée et l'organisation de la Garde Nationale Mobile, loi récemment mise en vigueur en France. Cette publication sera fort utile à tous les jeunes Français qui n'ont pas encore tiré au sort, ou pour ceux qui ayant satisfait à la conscription, sont susceptibles d'être incorporés dans la Garde Nationale Mobile. La brochure est en vente à l'imprimerie de l'*Epoque*, rue de Chartres No 122.

Théâtre de l'Opéra.— La quatrième représentation de l'*Africaine* doit avoir lieu demain. Le chef-d'œuvre de Meyerbeer a produit une véritable sensation parmi les amateurs de musique lyrique; et il y aura encore foule samedi au théâtre de la rue Bourbon.

On annonce pour dimanche une représentation extraordinaire au bénéfice de M. et Mme Gravier. M. Gravier est un artiste trop connu et trop estimé du public pour que nous ayons besoin de le recommander. Cependant nous dirons qu'en dehors de la part qu'il a prise comme acteur aux représentations dramatiques, M. Gravier a rempli pendant toute la saison les fonctions laborieuses de régisseur du théâtre. Le public doit lui tenir compte du zèle qu'il a mis à remplir cet emploi. Une maladie qui avait éloigné madame Gravier de la scène depuis plus de deux mois la force à renoncer au théâtre. Un grand nombre des artistes de la troupe lyrique se sont empressés, dans cette circonstance, d'offrir leur concours aux bénéficiaires. Le public ne peut faire moins que de s'associer à cette bonne pensée en contribuant à grossir la recette. Le spectacle que l'on donnera dimanche est *La Dame de Monsoreau*, grand drame historique en 5 actes et 10 tableaux, tiré du roman d'Alexandre Dumas et Maquet.

ELECTIONS.

On trouvera dans notre partie anglaise la liste nominale de tous les élus pour la paroisse d'Orléans, avec la majorité afférente à chacun d'eux.

Les Elus dans la Ville ou la Paroisse d'Orléans.

A la liste des candidats élus que nous avons donnée hier, nous pouvons ajouter la liste suivante:

Pour le Congrès—J. H. Sypher, radical, majorité, 1,385.

Assesseurs d'Etat—J. P. O'Neal, E. A. Bozonier, John Grayer et John Casey, tous démocrates; et T. Herthy, radical.

Juges de district—Ed. Abell, L. Duvigneaud, C. M. Emerson, P. E. Théard, A. Viavant, W. H. Cooley et T. W. Collens, tous démocrates.

Greffiers de Cour—Norb Trépagnier, M. O. Tracy, D. C. Byerly, Jos. Hanlon, Power, W. H. Woelper et A. D. Bernoudy.

Juges de paix—J. G. Baum, P. Collins, J. P. Montamat, Sadler et A. Sheller.

Constables—Gormley, Mollaison, Plattemier, Quinn et Meilleur.

Collecteurs de taxes d'Etat—Bensel, Lemarié, Fanny et Carroll.

Sénat de l'Etat—F. Schmaker, F. F. Copland, A. B. Bacon, A. Sambola, Jewell, M. A. Fonte, C. R. Braughn, R. Ogden.

Représentants—P. Borge, W. Pope Noble, Chas. A. Esger, May, Stringer, Zacharie, Currell, Manson, C. Belot, E. B. Young, J. T. Hanlon, Collins, Antoine, B. H. Isabel (c), Carr, l'Hoste, Zoelly, DeGrange, Adolphe, Henry Key, Melch, Benastoef.

Recorders—Premier District, J. P. Becker, Second District, A. Gastinel. Troisième District, Massicot (c) Quatrième District, H. Jackson.

Aldermen—Breen, Kaiser, Boguelle, Prados, Shields, Brady, Markey, Berson, Llambias.

Assistants-Aldermen—Breen, Farrell, Starck, Ingraham, Fisher, Grandpré, Pemberton, Camp, Aukens, Walker, Kearney, Rose, Winn, Morphy, Pandely.

Paroisse Assomption. — Nous lisons dans le *Pionnier*:

Nous n'avons pas encore reçu les retours complets de l'élection pour la paroisse, mais nous en avons vu assez cependant pour donner comme certaine la nomination, à une très forte majorité, du ticket radical Warmoth et des candidats radicaux aux places de la paroisse. — Il faut rendre cette justice à quelques uns des nègres de ce parti, c'est qu'il n'ont reculé devant aucune infamie pour remporter ce triomphe. Ruses, menaces, intimidations, tout a été mis en œuvre. — Il est question de contester cette élection; certes les motifs ne manquent pas pour cela. On rapporte qu'à Labadieville un homme de couleur, candidat, aurait pendant plusieurs heures défendu aux votants conservateurs l'approche du poll un sabre au à la main. A Napoléonville, un autre homme de couleur, candidat aussi, était dans la Maison de Cour un revolver au poing. Ces deux faits, à notre avis, sont plus que suffisants pour invalider une élection.

A la dernière heure nous apprenons que les votes de la paroisse, non compris le Bayou Bœuf, se sont répartis comme suit pour les candidats à la place de shérif, la seule qu'on pensait disputer au candidat radical avec quelque chance de succès:

John W. Swords	1230
John Dalferes	510
John Marais	165
Henry Harris	186
Total	2091

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—23 Avril.

Thermometre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	68 degrés
Midi	74 "
3 heures P. M.	76 "
6 heures P. M.	72 "

Taxes. — Les poursuites contre les contribuables retardataires ont commencé. On trouvera dans une colonne maintes annonces du shérif à cet effet. Nous conseillons aux propriétaires délinquants de faire vite quelques achats de billets de ville pour payer les taxes arriérées, car sous l'action de ces poursuites les billets de ville ne tarderont pas à reprendre de la valeur.

Vols.— Mercredi soir, vers 9 heures, un voleur est entré dans le café de M. John Connors, No 86, rue Girod et a enlevé d'une armoire une montre d'or, deux montres d'argent et des titres de propriété.

Mardi, pendant une courte absence des maîtres, on a volé dans une maison située au coin de l'Avenue Louisiana et rue St-Charles, quantité de hardes et quelques autres articles plus ou moins précieux.

Mercredi, vers minuit, la lampe de rue au coin des rues Carondelet et Triton a fait explosion, ce qui a causé une grande perte de gaz.

Steamer brûlé.—Hier matin, vers 5 heures, le steamer *Starlight*, amarré à la rive algérienne du fleuve a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison.

Autre vol.—Mercredi soir, vers minuit, des voleurs sont entrés chez M. Chas. H. Waters, près du coin Camp et Washington, et ont emporté plusieurs articles de valeur. On suppose que les voleurs ont été introduits par quelque domestique.

Recorder Neville.—James Walsh, accusé d'avoir mis le feu à une bâtisse qui lui appartient pour avoir le montant de l'assurance, a été renvoyé de la plainte.

H. H. Leopold, afficheur, a été requis de payer une amende de $50 pour violation d'ordonnance de ville dans la pratique de sa profession.

John Morgan, accusé de mauvais traitements envers sa femme, a été obligé de fournir un cautionnement de $500.

Aldermen.—Le message suivant du maire Heath a été lu hier soir devant le conseil des Aldermen spécialement convoqué:

Messieurs,

Vous avez été convoqués ce soir en séance spéciale afin de prendre un parti définitif sur la vente des étaux des divers marchés de la ville. Bien que la mesure que vous adopterez ne puisse être mise en pratique avant janvier prochain, l'influence immédiate qu'elle aura sur la circulation de la ville ne peut échapper à aucun de vous, cette influence se fera sentir dans la restauration de la confiance publique.

Aussitôt que votre détermination sera connue, si elle est favorable à la vente des marchés, sous quelque forme que ce soit, cette détermination coïncidant avec le fait que deux millions sont maintenant dus et payables pour taxes, en addition à un vaste montant en voie de collection pour taxes arriérées, et qu'il y a encore pour 250 millions de propriétés urbaines à vendre, il est clair que l'effet produit ne pourra être que très favorable. L'affaire est si simple qu'elle n'a pas besoin d'argument, mais, pour accomplir l'objet en vue, une action immédiate est indispensable. La ville attend, bien plus, elle requiert cela de vous. Un plus long délai ne pourrait être que fatal à notre crédit.

Je vous invite donc, messieurs, par toutes les raisons qui peuvent être adressées à des hommes de sens et de pratique, au courant des difficultés qui pèsent sur nous et des dangers qui nous menacent, à ne pas vous ajourner sans avoir pris un parti final sur le sujet de cette communication."

Le message est reçu.

M. Dewees présente une ordonnance rappelant celle du 19 mars sur la vente des marchés pour 10 ans, et cancelant les ventes déjà faites, lesdites ventes n'ayant pas été approuvées par le Conseil.

Cette ordonnance est adoptée à l'unanimité et envoyée à l'autre Conseil; après quoi les aldermen s'ajournent.

Les journaux de l'Amérique méridionale nous apportent d'affligeants détails sur les fléaux qui déciment les républiques riveraines de la Plata, du Para et des Amazones. Le choléra et la famine désolent notamment la ville et la campagne de Buenos-Ayres; aussi, les navrantes nouvelles qui nous parviennent de ces contrées sont-elles de nature à arrêter le mouvement d'émigration qui, chaque année, dépeuple nos provinces françaises du sud-ouest. Les Basques, notamment, n'avaient pas d'autre objectif que Montevideo ou Buenos-Ayres. Ils allaient chercher une problématique fortune, dans ces pays, livrés d'ailleurs à l'anarchie, ne pouvant plus donner ni aux bras robustes ni aux plus habiles. Aujourd'hui, les émigrants français, avertis de toutes les déceptions qui les attendent, peuvent justement craindre plus que jamais de rencontrer la famine et la peste au terme de leurs lointaines expatriations.

On écrit de Berlin à l'*Agence Havas* que les bruits concernant une rencontre qui devrait avoir lieu à Ems entre le roi Guillaume et l'Empereur Napoléon sont dénuées de tout fondement.

La Catastrophe de l'Erie.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Le terrible accident arrivé dans la nuit d'avant-hier sur le chemin de fer de l'Erie est un des plus lamentables qui aient encore eu lieu sur les railroads américains. Il rappelle le récent désastre d'Angola, sur la ligne du Lake Shore, mais il le dépasse beaucoup par le nombre des victimes et par l'horreur des circonstances dans lesquelles il s'est produit.

Il eût été impossible de mieux choisir le lieu du sinistre. C'est un endroit nommé Carr's Rock, à treize milles de Port Jervis, et à cent milles environ de New-York. La voie est taillée en rampe le long des flancs d'une falaise haute de deux cents pieds; elle court à moitié environ de cette hauteur, dominée par un escarpement chargé de broussailles, et dominant à pic une étroite grève baignée par la Delaware. Le précipice est horrible. Le flanc de la falaise est hérissé de roches aiguës formant comme des consoles placées là tout exprès pour soutenir la voie.

Cette voie est juste assez large pour supporter les rails. Ni à droite ni à gauche il n'y a place pour le moindre écart. Au sud c'est le roc vif; au nord c'est l'abîme. Dans le jour, le voyageur est pris de vertige à la vue de ce vide qui ne s'arrête qu'à la rivière, à cent pieds de profondeur; la nuit, c'est le vague, le noir, un gouffre sans bords et sans fond, où l'on entend le clapotement incessant des eaux courantes. C'est toujours effrayant. La nuit de mardi était noire et pluvieuse et il faisait dans les wagons une chaleur étouffante. Le train était en retard, par suite d'un temps d'arrêt à Salamanca, où, dit-on, il avait fallu reculer pour ramasser le cadavre d'un homme tombé sous les roues. Le convoi, parti de Buffalo, mardi, à 2 h. 20 m. après-midi, comprenait quatre wagons ordinaires, deux wagons d'express, un wagon de poste et de bagages, enfin la locomotive et le tender. Les wagons de voyageurs étaient à l'arrière. Deux d'entre eux étaient des wagons à lits, où près de cent personnes étaient couchées.

Tout à coup, à 3 h. 25 m du matin, les quatre wagons se séparent du reste du train, sortent des rails, courent en cahotant sur les traverses de la voie et finalement, après avoir parcouru ainsi une couple de centaines de yards, touchent au bord de l'étroite corniche, culbutent, roulent sur eux mêmes, bondissent de roc en roc, se heurtent, se crèvent, se brisent aux saillies, et vont s'engloutir comme une avalanche vivante, à quatre-vingt ou cent pieds, au fond du précipice où ils n'arrivent qu'en débris. Un instant on n'entendit que des cris dans les ténèbres; mais à l'horreur de la nuit succéda bientôt un spectacle plus effrayant encore. Un des wagons prit feu et illumina la scène de clartés sinistres. Dans ce wagon, ceux que n'avait pas tués la chute allaient être dévorés par les flammes.

Les voix éplorées montaient le long des blocs de granit colorées par l'incendie, et guidés par ces voix et éclairés par ces lueurs, les voyageurs échappés à la catastrophe, ceux des premiers wagons qui avaient passé sains et sauf, regardaient et contemplaient ce naufrage auquel ils avaient échappé par miracle. En un instant ils mirent pied à terre et descendirent aussi vite que le permettait la déclivité de l'escarpement, pour porter secours à leurs malheureux compagnons, s'accrochant aux ronces et aux buissons, ou aux pointes des rochers où leurs mains parfois rencontraient des flaques de sang; ou bien encore aux fils du télégraphe qui pendaient échevelés sur l'abîme. Presque tous ceux qui étaient dans les wagons étaient blessés. Quinze ou vingt étaient déjà morts. Six ou sept étaient brûlés. Plus de cinquante étaient mutilés ou plus ou moins gravement contusionnés. Il y avait des épisodes affreux.

Un de nos compatriotes, M. Sausse, avait le nez enlevé comme avec un couteau; il était mort. Ce M. Sausse est la personne venue il y a quelque temps à New-York pour chercher un jeune homme nommé George Fogue, qui avait quitté sa famille pour partir pour l'Amérique. On se rappelle cet incident. Le jeune Fogue, à l'arrivée du navire qui le portait avait été arrêté sur un avis parti de Paris, et remis entre les mains de M. le consul de France, qui, à son tour, l'avait confié à M. Sausse, l'émissaire de ses parents. M. Sausse avait conduit le jeune homme au Niagara, et c'est en revenant de cette excursion qu'il vient de trouver la mort. Quant au jeune Fogue, il figure parmi les blessés dont nous avons la liste sous les yeux, mais rien n'indique la nature ni le degré de gravité de sa blessure. Son nom même n'est pas correctement orthographié et nous espérons encore que ce n'est pas lui qui est désigné.

Nous ne nous arrêterons pas à tous les détails horribles qui nous parviennent, il y en a cependant de bien dramatiques. Quatre personnes du nom de Hoytt, de Chenango, le père, la mère et deux jeunes filles, ont été frappées tous ensemble. M. et Mme Hoyt ont été retrouvés étroitement élancés dans les bras l'un de l'autre, tous deux mutilés et broyés, ayant le crâne brisé et le visage déchiré par les pointes des rochers. Les deux filles étaient grièvement blessées. Une autre famille, comprenant neuf personnes, le père, la mère et sept enfants, était aussi dans les wagons naufragés. La mère et un des enfants ont été tués sur le coup, et le père mortellement blessé. Cinq autres des enfants étaient maltraités, mais aucun n'était en danger de mort.

En résumé, suivant les avis les plus récents, le nombre des morts est de vingt quatre, on ignore encore celui des blessés qui, dans tous les cas, ne peut pas être au-dessous de cinquante. A sept heures et demie du matin, tous étaient relevés, à l'exception de deux qui se trouvaient dans le wagon brûlé, et dont il ne restait plus que des ossements carbonisés. Ces tristes débris ne pouvant être recueillis, et comptés même que lorsque les décombres auront été entièrement fouillés. Les morts et les blessés ont été chargés dans les wagons sauvés, et conduits à Port Jervis, où ont été prises avec un extrême empressement toutes les dispositions d'urgence commandées par une si grande calamité.

Dans un numéro subséquent le *Courrier* dit que la catastrophe doit être attribuée au mauvais état du chemin et à l'incurie de la compagnie qui avait reçu quelque temps avant l'événement le rapport suivant de l'ingénieur en chef:

"Nous avons traversé trois mois d'hiver d'une rigueur inusitée, et nous avons pendant ce temps transporté un tonnage dépassant notre moyenne habituelle, avec la chaussée gelée aussi dure que le roc, les rails encaissés dans la neige et la glace, au point qu'il a été impossible de faire beaucoup en matière de réparations, les rails de fer se sont rompus, laminés, *usés* à un point sans précédent, tellement que l'on trouverait à peine un mille de votre route, excepté là où elle est chargée de rails d'acier, entre Jersey City et Salamanca ou Buffalo, où il soit prudent de faire rouler un train à la vitesse d'un train ordinaire de passagers, et beaucoup de portions de la ligne ne sauraient être traversées avec sécurité qu'en réduisant la vitesse de tous les trains à douze ou quinze milles par heure,—et cela uniquement à raison de l'état des rails, rongés par la rouille ou aplatis par l'usage.

Les roues et les essieux brisés, les machines désemparées, les convois déraillés, sont les accidents qui arrivent chaque jour, presque chaque heure depuis deux mois, par le fait du mauvais état des rails. Mille rails cassés ont été enlevés de la voie dans le mois de janvier. Février est pire encore. A la date d'aujourd'hui, *la condition du fer est telle, qu'elle me donne beaucoup d'anxiété et d'appréhension pour la sûreté des trains*. Nous ne pouvons essayer et nous n'essayons pas de remplir les conditions de temps réglé entaires pour la marche de nos convois; presque tous perdent de deux à cinq heures dans le parcours, et ce n'est qu'en usant d'une extrême prudence que nous avons réussi jusqu'à présent à éviter de sérieux accidents."

Une lettre du Pape.

Les réformes très sensées et très prudentes que les chambres autrichiennes viennent de voter ont causé, paraît-il, un grand mécontentement à Rome. Voici la lettre que le Souverain-Pontife a écrite à ce sujet à l'empereur François Joseph:

Mon bien-aimé fils et Auguste Majesté Apostolique,

Si le titre (apostolique) que je donne ci-dessus à Votre Majesté, et qui vous a été accordé par le Tout-Puissant et par les représentants du saint-siége romain, ne réveille pas, dans votre cœur, les sentiments qui, jusqu'à présent, vous ont distingué parmi tous les autres monarques, sentiments que vos sénateurs auraient inspirés, que, moi, comme chef de la grande et sainte association chrétienne, je ne crois obligé d'employer tous les moyens qui sont à ma disposition comme vicaire du Christ pour vous ramener à votre devoir. Je le reconnais d'autant plus nécessaire, que je sais que toute votre auguste famille et vous même, Majesté, vous n'avez au fond que du mépris pour ces concessions que tous les chrétiens réprouveront. Vous, Majesté, vous avez cru, au milieu des circonstances qui se produisent, devoir vous conformer aux exigences des petitesses modernes, et, au lieu de saisir d'une main de fer les brides du gouvernement de votre empire, vous les avez laissées flotter inertes. Et déjà, vous ne pouvez plus réprimer les factions qui, aujourd'hui, ne prient plus, comme elles devraient le faire, mais menacent Votre Majesté. Contentez ces désirs profanes, puisque vous vous croyez obligé de vous plier aux volontés d'hommes sauvages, en perdant, au même temps, le respect chrétien que vous devez à la volonté de Dieu! Détruisez, grâce aux lois nouvelles que vous vous apprêtez à sanctionner, les sentiments religieux et la confiance du monde, en sapant ainsi la base principale d'un Etat régulier, la morale, et en attirant sur vous la colère céleste, la nôtre, et celle de tous les bons et vrais chrétiens.

Vous, sire, dans le désir que vous avez de conserver votre couronne, vous priez le Tout-Puissant qui vous l'a accordée: pour satisfaire vos sujets rebelles, vous exposez vos augustes enfants aux foudres du ciel, et vous ne réfléchissez pas, Sire, qu'avec ces moyens, on ne contente pas un peuple irrité, mais qu'on réveille ainsi en lui la volonté d'obtenir plus encore.

Vous resterez donc en face d'une plèbe menaçante, sans être soutenu par une conscience pure, et sans le grand appui de l'Eglise.

Vous avez repoussé les prières de Votre Auguste famille et d'hommes capables, pour suivre les conseils de vos sénateurs (ministres) actuels, et vous avez fait fi des paternels avis que mon Nonce à Vienne vous a donnés de ma part.

Malgré tout cela, je viens encore une fois vous implorer, au nom de Dieu, du Fils et du Saint Esprit, de vouloir bien vous rappeler le mot "apostolique," qui distingue votre titre, de vouloir suivre l'exemple des saints Apôtres qui ont répandu leur sang pour leur sainte religion, de ne pas renier un titre, ambition de tout vrai chrétien, et qui a été accordé à votre aïeul d'Hapsbourg parce qu'il a su non seulement ramasser, mais encore défendre la sainte religion qui procure l'éternelle béatitude.

Ne pensez pas seulement à vous, sire. Jetez aussi un regard sur votre nombreuse famille, sur votre épouse qui attend un douloureux mais heureux événement; pensez, sire, que tous ces membres de votre famille feront, demain, peser sur vous la responsabilité des désastres qui pourraient naître de vos actions actuelles. Pensez, enfin, au vieux pape qui vous parle, aux outrages que lui ont fait subir ceux qu'il croyait lui être entièrement dévoués, et je suis persuadé que vous hésiterez à remplir son calice d'amertume en l'obligeant à changer les bénédictions qu'il tient prêtes pour vous et votre famille, en autant de justes excommunications.

En attendant, je n'hésite pas à adresser pour vous au Tout-Puissant les plus ardentes prières, afin qu'il éclaire votre esprit, et je vous bénis paternellement.

Rome, 23 mars 1868. PIE IX.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Continuation de l'impeachment.

Discours de Nelson du Tennessee.

Entière justification du Président Johnson.

On a ri mais on a écouté.

Retours électoraux en Georgie et dans la Caroline du Nord.

Hausse continue sur le coton.

Affaire de Schofield et Pierpont.

Nouvelles d'Europe.

Mort du ministre espagnol Narvaez.

Nouvelles Européennes.

Londres, 23—Il y a eu un immense meeting à l'église de Spurgeon, ce soir. John Bright, président, et plusieurs autres personnes distinguées ont parlé. Des résolutions favorisant la suppression de la dotation de l'Eglise irlandaise ont été adoptées avec enthousiasme.

Des avis plus récents du Japon disent que l'anarchie règne dans ce pays. Les natifs d'Osaca ont capturé la corvette française Duplex et forcé tous les agents étrangers à amener leurs pavillons.

Madrid, 23—Le premier ministre Narvaez est mort ce matin.

Londres, 23—Les témoignages reçus aujourd'hui dans le procès des Fenians impliquent Burke dans l'explosion de Clerkenwell. L'audition des témoins est terminée et le juge a recommandé au juri l'acquittement d'Aun Justice.

Nouvelles de Washington.

Washington, 23—Le général Schofield est encore ici. Son départ est incertain.

Correction. — Il n'y a pas de nègres parmi les officiers municipaux d'Alexandrie (Virginie.)

L'impeachment continue. Boutwell conclut et la Cour suspend la séance pendant 10 minutes. Nelson, du Tennessee, a fait une improvisation. Il a fait allusion à la grandeur de l'occasion et a exprimé la crainte d'être au dessous de son sujet. Les commissaires avaient accusé Johnson d'avoir une nature malfaisante et d'être animé de mauvaises dispositions; il ne l'avaient trouvé qu'un détestable caractère et l'avaient accusé de tout, du grand criminel politique au vulgaire coquin. Nelson a présenté la biographie du Président en réfutation de ces accusations et détractations. Ceux qui, comme Nelson, connaissent mieux le Président l'ont soutenu. Nelson dit qu'il ne s'adresse pas aux Sénateurs comme à des politiciens mais comme à des juges dont le devoir est de s'élever au dessus des préjugés de parti.

Il espère avec confiance que la pression du dehors sera repoussée avec indignation. S'il recherchait la condamnation comme un fait arrêté, il ne prendrait pas la peine de leur adresser la parole. Nelson cite les résolutions présentées par Johnson et adoptées par le Congrès immédiatement après le désastre de Bull Run, résolutions déclarant le but de la guerre et qui ne sont pas encore rappelées. A ces résolutions, Johnson a été fidèle.

La politique de Lincoln, après la reddition de Lee, était basée sur ces résolutions que Johnson a fidèlement suivies. Le Congrès a réclamé des pouvoirs dans les actes de reconstruction par implication; les pouvoirs du Président étaient plus simples et impliqués. Le Président avait un droit à son opinion, l'honnêteté et l'intégrité de ses motifs doivent être présumées dans une affaire comme celle ci.

Nelson soutient que le Congrès avait justifié la politique du Président dans la première reconnaissance de la Virginie. Nelson fait valoir le caractère judiciaire du Sénat et dénonce les prétentions des commissaires que le Sénat était une loi en lui-même et pouvait condamner de prime abord par le manque de preuve. La prime abord pour le pays. Le serment des sénateurs prouve qu'ils sont liés par les lois. Il dénonce comme grossièrement inconvenante la considération des conséquences qui pourraient provenir de la condamnation ou l'acquittement; le peuple imposerait la conviction irrésistiblement et la fortune publique battrait épileptiquement tant qu'elle serait retardée.

Le Sénat s'ajourne.

Washington, 23.—Le montant du coton d'El gee sera versé au Trésor, la Cour Suprême ayant renvoyé l'affaire pour défaut de juridiction. Ce montant est de près d'un demi million. Les parties qui le réclament s'adresseront à la cour des réclamations.

Washington, 23. Les radicaux sont arrogants dans leur confiance au sujet de la conviction. L'Atmosphère en est pleine et ceux qui sont les plus obstinés pour l'acquittement sont ébranlés. Cependant rien de tangible n'a transpiré pour fortifier les uns ou affaiblir les autres.

Le discours de Nelson est regardé comme admirable en son lieu. Il traite de faits qui doivent échauffer les cœurs de ceux qui ont combattu pour l'Union, et ces cœurs doivent battre pour M. Johnson. La véhémence et la prononciation de Nelson, du Tennessee, ont fait rire les indiscrets, mais il a été écouté avec attention par les sénateurs douteux. Son discours couvre un terrain que nul autre n'eut pu aborder en sûreté. Nelson a été toute sa vie le voisin de Johnson et même les dédaigneux reconnaissent l'honnêteté de sa rude logique.

Nouvelles diverses.

Ottawa, 23—Lacroix, qui a été témoin de l'assassinat de McGee, reconnait Whelan comme l'assassin.

Raleigh, 23—Les polls ont été fermés à 6 heures P. M. aujourd'hui. Environ 2,250 votes ont été reçus en ville, comprenant à peu près tout le nombre enregistré. Il faudra au moins 21 heures pour compter les votes de l'Etat, qui sont au dessus de 100,000. Le comté de Wake est supposé avoir été pour la Constitution à la majorité de 500. On dit qu'il y a des majorités contre la Constitution, de 500 dans le Mecklenburg et de 1,000 dans le Cleveland, pas de chiffres pour Gaston; pour Rowan elle est considérable, pour Nash, 300. Les deux partis réclament la majorité, mais les conservateurs comptent beaucoup sur la déconfiture de Holden et de la Constitution.

Savannah, 23—Les conspirateurs ont beaucoup gagné aujourd'hui et sont dans la joie et dans l'enthousiasme. L'élection s'est passée très pacifiquement.

Les radicaux ont commis toute espèce de fraudes pour exclure les votes démocratiques. Les polls ont été fermés à 6 h. P. M. Le vote de la ville est considéré comme conservateur, celui du comté comme radical, bien que tous les deux soient douteux. Vote de la ville aujourd hui, 1404, du comté 277. Total pour la ville et le comté, en quatre jours, 7464.

St-Louis, 23—Les bâtisses de Blow, Cord & Co, droguistes, et plusieurs autres bâtisses attenantes ont été détruites par le feu. Perte: plus de $1,000,000.

Macon, 23—Votes reçus dans ce comté 4,199. Résultat douteux, bien que les démocrates comptent sur 200 voix de majorité. On rapporte que Houston a voté pour les démocrates à une faible majorité. On croit que Sumter a été pour les radicaux par 500 de majorité. Juigt a été radical; Monroe, démocrate par 100 de majorité et Pike par 300.

Les démocrates ont aussi emporté Lee à une faible majorité: Barber par 250, Mitchel par 300; Wilcox par 300. Wilkinson a été radical.

Columbus, 23—Total voté dans la ville 2834. Plus de 200 blancs ont été exclus sans cause. Les démocrates, néanmoins, sont très en train, quand les radicaux sont dans l'abattement. Les nouvelles de ce district sont très favorables aux conservateurs.

Atlanta, 23. — Gordon et le ticket conservateur du comté de Fulton sont en avance. Les votes seront comptés demain.

Wilmington, 23. — Les retours électoraux ne sont pas suffisants pour indiquer des résultats généraux. On estime que le comté, de Halifax a donné aux radicaux 1,600 voix de majorité. La majorité nègre enregistrée est d'environ 2000. Les comtés suivants ont voté contre la constitution: Wilson, grande majorité; Nash, 200; Columbus 350; Duplin, 500; Sampson, 400; Mecklemburg, 500, Rowan, Catawba, Cleveland, Gaston et Union ont des majorités.

Edgecomb avec une majorité nègre enregistrée, de 1,500, votera pour la Constitution avec une majorité réduite. Brunswick est douteux. On raconte qu'un precinct a donné 200 voix de majorité aux radicaux. Les radicaux réclament les comtés de Forsyth et de Randolph par de larges majorités. Des retours partiels de Cumberland indiquent une majorité conservatrice décisive. Il y a avance à Fayetteville et un precinct de Cap Fear River a donné 75 voix de majorité, ce qui est un gain de 106 sur la dernière élection.

Augusta, 23—Les polls sont clos. Vote en 4 jours 5,272. La majorité de Bullock est au moins de 1000.

L'élection s'est terminée par une bagarre entre blancs et noirs; plusieurs ont été blessés, mais aucun sérieusement. L'excitation a été immense. Un nègre finit par frapper une dame blanche dans la rue et lui fit beaucoup de mal. Cela ajouta à l'excitation et l'on craignit une rixe générale.

Plusieurs coups de feu furent tirés contre le nègre, mais il a échappé avec une légère blessure en pleine chair. Après l'arrestation du nègre, les soldats chargèrent dans les rues et dispersèrent les groupes. Le calme rétabli, il fut rapporté que le nègre qui avait assailli la dame était sujet à des accès de folie temporaire. Une fois cela connu, le calme s'est rétabli tout aussitôt; maintenant la ville est parfaitement calme et l'ordre y règne.

Ottawa, 23—Jean-Baptiste Lacroix qui dit avoir vu tirer le coup auquel a succombé Darcy McGee, a été soumis à un interrogatoire rigoureux sur les faits et son témoignage inébranlé sur toutes les particularités. Il a vu Whelan en prison et l'a reconnu. Lacroix est un Français ignorant, bien qu'il raconte une histoire claire et bien cousue. Au moment où le fait survint, il se cacha dans le vestibule, dans la crainte que Whelan le découvrît et lui tira dessus. Depuis ce temps, il a eu peur de parler, et de se jeter dans l'embarras.

Jackson, 23—La Convention a passé le bill sur les clauses générales aujourd'hui, et le bill est envoyé au comité d'arrangement.

Une ordonnance, écartant l'incapacité politique de J. L. Morris et de J. L. Wofford, candidats sur le ticket radical d'Etat, et de E. A. Peyton, membre radical de la Convention, a été adoptée.

Richmond, 23—L'ex-gouverneur Pierpont a adressé hier des accusations contre le général Schofield au général Grant. Il dit qu'il a mis de côté les lois de la Virginie et du Congrès dans le but de mettre les ex confédérés qui ne pourraient prendre le serment à même d'occuper des places lucratives dans l'Etat et en outre, que ces nominations tendaient à décourager les unionistes en Virginie.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 23—Descendant, le Strader, à 2 heures A. M.

Marchés européens.

Londres, 23 au soir—L'encaisse de la banque a diminué de £184,000. Consolidés 98 3/8. Bons 70 1/8.

Frankfort, 23—Bons, forts à 75 1/2.

Paris, 23—Bourse calme.

Liverpool, 23 au soir—Coton, animé à la clôture avec une hausse. Vendu 18,000 balles à 12 3/8. Orléans 12 5/8.

Havre, 23—Coton actif et plus ferme. Très ordinaire, 151. Sur mer, 148.

Marchés américains.

New York, 23—Coton, en hausse de 1/2. Vendu 4600 balles. Mid. Upl. 32 Farine active mais sans changement. Or 140. Sterling 110 1/8.

New York, 23. — Argent très facile à 6 et 7 p. 0/0. Escompte 7 à 8. Or plat à 140. Sterling calme et ferme. Actions moins actives mais fermes. Balance à Trésor: $106,000,000. Fonds publics plus fermes; 5 20, 111 1/8.

Mobile, 23—Vendu 900 balles de coton aujourd'hui. Marché ferme. Mid. 31 1/2. Reçu 123. Exporté 4026.

Charleston, 23—Coton plus ferme. Vendu 100 balles. Mid. 31. Stock en main 10,968.

Louisville, 23—Vendu 203 b. de tabac aux pleins prix. Farine superfine $8 75. Coton 30. La rivière baisse. Temps clair et agréable.

St-Louis, 23—Tabac sans changement Farine ferme, sans cote nouvelle. Porc 27, Graisse 17 1/2. Temps clair et frais.

Cincinnati, 23—Farine et blé fermes et aux pleins prix. Mess porc à 28, Graisse 18. Beurre en baisse à 36. Pommes de terre 3 60.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Retours des élections de la Caroline du Nord et de la Georgie.

Jackson, Miss., 22—La convention a modifié aujourd'hui la 5e section du bill de franchise, qui exclut d'office toutes les personnes qui ont donné volontairement aide à la rébellion, de manière à ce que cela ne s'applique pas aux soldats à moins qu'ils n'aient voté ou signé l'ordonnance de sécession.

Macon, Geo., 22—4036 votes ont été reçus ici. Les démocrates ont gagné beaucoup aujourd'hui, et espèrent emporter le comté. Un télégramme de Sumter rapporte un vote serré; le ticket radical est en avance de 50, avec environ 400 votes, presque tous blancs, qui n'ont pas encore été comptés. Les démocrates réclament Monroe par une majorité de 200. Les nouvelles de divers côtés sont bonnes. Tift, démocrate, est élu au Congrès par le second district.

Savannah, 22—Les radicaux ont commis toute espèce de fraudes. Le président du Bureau de ville a négligé ses devoirs dans le but d'intervenir dans les votes, à tel point que ses conservateurs en augmentant, les conservateurs de couleur sont actifs, et les radicaux sont découragés et perdent confiance.

Le vote d'hier et d'aujourd'hui est reconnu par tous pour être favorable aux conservateurs. Le nombre total des votes reçus ici en trois jours, est de 1287, et pour le comté de 1196.

Columbus, 22—Beaucoup de nègres ont voté pour les démocrates. Tout est calme et inspire confiance.

Raleigh, 22—Tout le monde enregistré vote sur la Constitution 20,000 voix ont été données aujourd'hui. Les noirs ont déjà montré toute leur force. Les nouvelles sont favorables aux démocrates, mais il n'y a aucune certitude. Les polls sont tous à l'écart du public. Les nouvelles de l'Etat indiquent que la Constitution sera défaite par une belle majorité, mais on ne saura rien de positif jusqu'à ce que les votes soient comptés.

L'élection a été fort calme. Il n'y a eu de troubles qu'à l'occasion de J. H. Harris, candidat nègre pour les Communes dans le comté de Wake, et ces troubles ont été à l'instant comprimés.

Newbern, 22.—Le nombre total des votes reçus en deux jours dans la ville et la colonie de nègres appelée Hayti, est en faveur des nègres, qui ont une majorité de 1,600. Des nouvelles de tout l'Etat indiquent des majorités augmentées pour les conservateurs.

Wilmington, 22—Les retours électoraux sont maigres, mais ils indiquent que les conservateurs ont emporté Columbus par 300 de majorité, Sampson par 400, et Bledon et Robinson par de faibles majorités. A Sampson, 67 nègres ont voté pour les conservateurs. La majorité des radicaux, pour les opérations de deux jours, est d'environ 600 La majorité nègre enregistrée est de 727. On croit que la ville et le comté donneront environ 800 voix de majorité pour la Constitution, ce qui sera 1,500 de moins que la majorité nègre enregistrée.

Richmond, 22—La campagne est ouverte en Virginie. Les deux partis se sont donné beaucoup de mal cette semaine. L'ex gouverneur Pierpont a harangué un meeting républicain ce soir, en faveur de la Constitution. Il traite de méprisable le moyen dont on s'est servi pour le révoquer de son office de gouverneur. Un M. J. M. Both et Alen Rive, pérorent pour les radicaux et MM R. M. Hunter, A. H. A. Stuart et d'autres pour les conservateurs.

New-York, 22 — Des nouvelles postérieures par la voie d'Arizona rapportent que les commissaires de paix sont revenus de Chiriqui sans avoir rien effectué avec les rebelles.

200 hommes ont été envoyés pour comprimer la rébellion et l'isthme est déclaré en état de guerre pour 60 jours.

Les succès annoncés des alliés ont besoin de confirmation. Les Paraguayens ont remporté une importante victoire.

Les mines d'argent de Huyasco ne sont pas si riches qu'on l'avait rapporté.

La fièvre jaune continue à sévir à Callao, 30 personnes par jour succombant au fléau.

Paris, 23—Bourse inactive. Rentes en baisse.

Liverpool, 23—Coton ferme et plus actif, sans changement. Middling Orleans 12 1/2 à 12 5/8.

Washington, 22—Les démocrates du Michigan gagnent 70 superviseurs et battent le suffrage nègre par 40,000 voix de majorité.

Un recorder démocrate est élu à Chicago par 921 de majorité.

Cour d'impeachment. - Boutwell reprend son discours.

New-York, 23—Or 140. Coton plus ferme Middling Upland 31 1/2 à 32.

NOUVELLES MARITIMES.

Partis pour la Nouvelle Orléans—Le 31 mars, du Havre, Kate Brighton—De la Havane, 9 avril, brick M. E. Hinde—De Malaga, 16 mars, barque Carmen—Des Bermudes, 2 avril, navire Artisan — De Messine, 9 février, navire Caroline.

Arrivés d'ici—A Liverpool, 30 mars, steamships Panthéon et Crusader.

Nous lisons dans la *Patrie*:

Une dépêche particulière de Grenoble nous informe que dans la soirée d'hier, la tranquillité de cette ville a été un moment troublée par une bande de 2 à 300 jeunes gens qui ont parcouru les rues en chantant la *Marseillaise*!

Cette troupe n'aurait pas tardé, toutefois, à se dissiper d'elle-même, après avoir stationné un moment devant la Préfecture, l'Evêché et l'établissement des Jésuites. La plupart de ces jeunes gens sortaient des cabarets, et leurs cris attestaient leur état d'ivresse et leur exaltation factice.

— Les graves désordres qui ont éclaté dans le bassin houiller de Charleroi paraissent apaisés. Un journal de Bruxelles annonçait, hier, que, dans la journée, quinze mille ouvriers avaient déjà repris leurs travaux. On peut juger, par ce seul chiffre, l'importance que cette agitation avait prise.

— Des lettres que nous recevons de Genève nous présentent l'état de cette ville sous un aspect peu satisfaisant. La grève des ouvriers persiste, et le malaise que crée une telle situation va s'aggravant chaque jour.

— Il plaint des centenaires!

Le *Diario de Noticias*, de Lisbonne, annonce la mort de José Saubaria à l'âge de cent treize ans Il était contemporain de l'horrible tremblement de terre de 1755 qui détruisit une grande partie de la ville de Lisbonne.

Il est mort à Naples un nommé Carlo de Felice, père de vingt fils, dont l'un a quatre-vingt-trois ans. De Felice est mort à cent cinq ans, ayant toujours conservé ses facultés intellectuelles et sa force musculaire. Il y a un mois, il visitait le Vésuve en joyeuse compagnie.

A cent cinq ans!....

Tous ne meurent pas, car d'après la *Turquie*, journal de Constantinople, il existe à Caudili une femme qui compte plus de cent dix ans.

Malgré son âge si avancé, cette femme jouit d'une santé florissante et il y a quelques jours encore on la voyait dans les rues de ce village.

—On lit dans la *Chronique bordelaise*:

"*Avis important.*—Les gens qui ont une vie privée à vendre sont priés de passer à la rédaction. On verra ce que nous pourrons en dire."

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 23 avril.

Nous avons remarqué, aujourd'hui, un peu plus d'activité, mais nous ne voyons encore aucune disposition à placer les fonds qui dorment dans les banques. Les porteurs de billets de ville semblent vouloir attendre le résultat de la vente des marchés et une grande partie des contribuables se disposent probablement à payer leurs taxes. Le taux de l'escompte est le même, dans les banques et au dehors.

La demande d'or a été animée aujourd'hui. Une dèche annonça, de bonne heure, que le taux était de 139 3/4 à New York; on cota plus tard 140 1/4, puis 140 1/8, et, à la clôture, 140.— Ici, on a d'abord vendu $52,000, en plusieurs lots, à 140 7/8; dans l'après-midi, $50,000, en deux montants, à 141 1/8; $10,000, en lots, à 141 1/4; vers la clôture, deux ventes de $5000 et $65,000 à 141. Le marché a clos calme.—$2000 en demi-piastres américaines se sont vendues à 136 1/2.

Le sterling est toujours rare. On a vendu 2000 livres, en change commercial No 1, à 153 3/4 et 3000 dito à 154 1/2. 1000 livres de banque ont été achetées, par une banque, à 151. Les banques ont vendu 2100 livres à 154 7/8, 5000 et 3000 à 155. — Dans le change sur France, deux sommes de 30,000 francs à 3 65 le change de banque, 40,000, en change commercial No 1, à 3 67 1/2 et 50,000 dito à 3 66 1/4.

Dans le change américain, $10,000, en change commercial, à 1/4, $10,000 à 5/16 et $121,500, en six lots, à 3/8 de prime.—Les banques tirent encore à 1/2 de prime.

Les billets de ville ont quelque peu varié. On a acheté $10,000, le matin, et $4,000 à une heure avancée, à 28 1/4; dans l'intervalle, $17,000 et $3,000 à 28, $1,000 à 27 1/2 et $1,000 à 27. A la clôture, le taux était, sur le comptoir, de 27 1/2 à 28 1/2.

On annonce la vente d'un bon de $1,000 du chemin de fer de Jackson, seconde hypothèque et certifié, à $612.50; d'un lot de scrip de la Compagnie des Marchands, de 1866, à 66 à 67 cents.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Jeudi soir, 23 avril 1868.

Coton—La demande, durant toute la journée, a été assez générale, quoique les ventes n'aient pu embrasser qu'environ 700 balles, prises en petits lots par six acheteurs.

Les premiers télégrammes de Liverpool ont coté le marché plus ferme à 12 3/4 et 12 3/4 d pour l'upland et l'Orleans middlings. Les avis de 1 h 20 m. P. M. ont noté un marché actif et plus ferme cotant une hausse de 1/8 d. Le marché de Liverpool a clos actif; ventes de 18,000 balles à 18 3/8 d pour l'upland et 12 5/8 pour l'Orleans middling. Le marché de New York était aussi plus actif à 32 à 33 c pour le middling.

Grâce à une meilleure entente sur ce marché, les vues des acheteurs et des vendeurs se sont enfin rapprochées. La spéculation semble toucher à sa fin, et plusieurs fortes listes qui sont déjà sur le marché seront ouvertes pour subvenir aux besoins des acheteurs.

Les ventes opérées ont eu lieu à des prix en quelque sorte irréguliers, mais en basant notre jugement sur des observations personnelles sur les ventes et les offres, nous cotons le marché fermant à peu près à 29 3/4 à 29 3/4 c pour le good ordinary, 30 1/4 à 30 3/4 c pour le low middling. Une addition à ces chiffres de 1/4 ct est probablement amené une somme d'affaires bien plus considérable.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles	15256	
Reçu aujourd'hui	2298	
" précédemment	632608	
Cotons avariés, épars, &c, &c	3239	
	—	638145
		653401
Expédié aujourd'hui	47	
" précédemment	589632	589679
Stock en mains		63722

Les expéditions de coton aujourd'hui, ont eu lieu pour Philadelphie exclusivement.

Sucre et Mélasse—Quatre bts de sucre ont été reçus ce matin. Dans le sucre Louisiane, il se fait de petites affaires en détail à 15 3/4 c la livre de prime, 16 à cts pour le jaune clarifié et 17 1/4 à — c pour le blanc. Le marché au sucre de Cube est fort calme, 30 bts de good fair ont changé de mains aujourd hui à 12 3/4 c, les grades pour l'épicerie sont cotés à 12 à 12 1/2 c la livre. La mélasse de Cuba est toujours calme, on a vendu une partie de mélasse du pays par cargaison à 40 3/4 cts le gallon.

Arrivages de l'Ouest—Les steamers Bel le Lee, de Louisville, et Ruth, de St Louis, sont arrivés ici depuis notre dernier rapport.

Farine—Le marché a été calme, aujourd'hui mais les prix sont sans changements. Les ventes se sont bornées à 1600 barils, dont 150 de double extra à $10 25, 100 de fine à $7 75, 75 de triple extra à $11 75, 100 de $12, 500 de triple extra à des conditions privées, 150 de superfine à $9 37 1/2, 100 de triple extra à $11, 100 d'extra de choix à $13, 100 de à $13 62 1/2, 100 d'extra de choix à $12 50 et 80 de farine pour ce qu'elle vaut à $18 75 le baril.

Maïs—En demande, mais ferme. Ventes aujourd'hui de 5231 sacs, dont 225, 500, 1300 et 2500 de blanc à $1 02, 400 à $1 03, 100 de jaune à $1 08 et 1200 à $1 10 le boisseau.

Avoine—L'avoine est calme, mais décidément plus ferme 234 sacs vendus aujourd'hui à 75 c le boisseau.

Son—Le son se vend en petits lots à $1 75 les 100 livres.

Foin—La demande pour le commerce est remplie à $19 à $21 le tonneau. La demande de l'article a été bonne et il n'en reste que bien peu en premières mains.

Porc—Le marché est très ferme, la demande bonne et les prix tendant à la hausse. Ventes aujourd hui de 940 barils de mess over weight, dont 100, 500 et 310 à $28 50 le baril. Hausse de 50 cts le baril. L'article est actuellement coté à $29 le baril. Dans le détail, ce prix est obtenu.

Bacon. Hier soir, sans rapport préalable, 10 barriques de cotés osseux ont été vendues à des conditions privées. Aujourd'hui le marché a été décidément plus ferme et les prix ont haussé bien que la demande de l'article ne fasse que peu de progrès. Les épaules se détaillent à 13 3/4 à 13 1/4 c cotés osseux 16 3/4 à 16 3/4, cotés clear ribbed 18 3/4 à 18 1/2 la livre. Un lot de 30 tierçons de jambons passés au sucre, vendu à 18 cts la livre.

Saindoux—L'approvisionnement de saindoux prime et choix est faible et la demande bonne. Les prix ont haussé. Ventes aujourd'hui de 50 et 100 tierçons de prime à 19 c la livre. Nous cotons le prime en tierçons à 19 c et en barillets à 19 3/4 c la livre.

Corde d'emballage—Vente de 100 rouleaux à des conditions privées.

Pommes sèches—Aujourd'hui, 150 barils vendus à des conditions privées.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 24 avril 1868.

Arrivé, hier—72 bœufs du Texas, 111 veaux et veaux d'un an, 65 cochons.

Vendu hier—248 bœufs du Texas, 84 veaux et veaux d'un an, 111 cochons, 142 moutons et 4 vaches à lait.

A vendre—245 bœufs du Texas, 263 veaux et veaux d'un an, 698 cochons, 713 moutons et 27 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	12 à — 15
do do 2me qualité, par tête	45 à — 65
Bœufs du Texas, 1re qualité par tête	55 00 à 70 00
do do 2me qualité, par tête	40 00 à 50 00
do do 3me qualité, partête	25 — à 30 —
Cochons par liv., gr.	7 à 11
Moutons 1ère qualité par tête	— à 9 00
do 2me do do	— à 5 00
do 3me do do	— à 3 00
Vaches à lait, dechoix, partête	80 — à 125 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux d'un an, par tête	6 — à 12 00
Veaux de lait par tête	8 — à 10 00
Chèvres par tête	1 50 à 4

Décédé à St-Jacques, le 23 avril 1868, à l'âge de 21 ans et 6 mois, Clément Henry Mil LAUDON—Les amis et connaissances des familles Millaudon, Montreuil, Abat, Généres et Tamboury sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui 24 avril 1868, à 4 1/2 heures de l'après midi.

Le convoi partira de la demeure de son oncle H. C. Millaudon, 281 rue de l'Esplanade.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE.

Les officiers et les membres de cette Société sont avisés que l'Assemblée Générale Trimestrielle de la Société aura lieu DIMANCHE PROCHAIN, 26 du courant, à 4 heures précises de l'après-midi dans la salle de la Société, au coin des rues Grands Hommes et Champs Elysées.

La plus grande exactitude est requise, car des affaires de haute importance seront soumises à la Société.

Par ordre du Président. A. A. MARCHAND, Secrétaire.

24 avril—3f

Attention Boss Draymen.

On désirerait prendre sur une habitation, pendant le mois d'été, huit ou dix bons mulets, pour un travail léger.

Pour les conditions, s'adresser au No 35 rue de la Vieille Levée. 21 avril—2

ORLEANS EXCHANGE.

RESTAURANT-HOTEL.

A MANDEVILLE, rue Girod, en face du wharf.

Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur d'annoncer l'ouverture d'un grand Restaurant-Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café, un Billard, un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hôtels. On enverra chercher au bateau, et sur la demande des voyageurs on les conduira en voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et une partie de la population sera bien, au moment de l'atterrage, en face de l'hôtel.

21 avril—1m F. AUGUSTE.

☞ POUR VERA-CRUZ ET TAMPICO— La goélette espagnole ELINA, de 1re classe, capt. John Johnson, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO., 21avril— Rue de la Vieille-Levée, No 125

Ancienne Maison Lestrade — (Mandeville.) T. COLOMES, SUCCESSEUR.

Le Soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis en particulier, qu'il vient de faire l'ouverture de cette maison; qu'on y trouvera, comme par le passé, tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat pour les gourmets. La plus grande attention sera donnée au choix des vins et liqueurs. Les prix sont de deux piastres par jour à table d'hôte—on comprend. L'établissement est aussi pourvu de chevaux et voitures à la disposition des voyageurs ou pensionnaires.

Nota.—Eau minérale des sources d'Abita. 21av—1m

A. SORRÉ,

53..RUE DE CHARTRES, Nlle Orléans .53

42 Paradis Poissonnière, PARIS.

NOUVEAUTES de PRINTEMPS

Reçu par le steamer "GUYANE" un large assortiment de nouveautés pour dames et couturières.

24 avril—au 1er mai

Pois "Clayed" de la Caroline et Riz de la Caroline.

1500 Sacs Cow Peas de la Caroline du Sud,

75 boucauts Riz prime de la Caroline du Sud reçus par les derniers arrivages de Charleston et à vendre à des prix réduits pour clore des consignations, par PRICE, HINE & TUPPER.

21avril—1m Rue Carondelet, No 62

P. NEUVILLE,

121 rue Royale,

Entre St-Louis et Toulouse,

Ouvrira définitivement son Magasin LUNDI 27 Avril.

Etant nouvellement arrivé de France, je puis offrir un stock entièrement neuf de tous articles de fantaisie pour Dames, comprenant: Chapeaux paille nouveauté, un grand assortiment d'articles de jais, trimmings, rubans, boutons, ceintures, dentelles, éventails, fleurs, corail (dernière nouveauté), un grand choix d'articles fantaisie en nacre (dernière mode de Paris), &c.

Toutes ces marchandises seront vendues à un prix très réduit.

J'invite toutes les Dames de cette ville à se rendre compte de mes prix, qui seront sans concurrence comme bon marché.

24 avril—3f PP P. NEUVILLE.

Au Public.

Je déclare avoir payé tous les comptes que je devais comme je déclare avoir l'intention de payer tous les comptes qui seront réellement dûs par moi. Ainsi nul compte dû par moi n'est resté et ne restera en souffrance. JEAN DUTREY, 24 avril—1f Marché Trémé, 80.

Demande de place.

Une Dame qui a été au service de l'impératrice Charlotte, désire trouver une place dans une famille pour garder les enfants. Elle peut enseigner l'espagnol, l'allemand et les éléments de la musique. Elle fournira de bonnes recommandations. S'adresser à Mme Adelaide Antonelli, rue St John No 123, près du marché Poydras, ou au bureau de l'Abeille.

23 avril—3f

A VENDRE.

Une Imprimerie et un Journal Hebdomadaire, français, qui se publie depuis dix ans dans l'Etat de New York. Cause de vente: nécessité pour le propriétaire de retourner en France.

S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 23 avril

A Louer.

La jolie résidence No 63 de la rue de l'Esplanade ayant un grand jardin, sera louée complètement meublée, du 1er mai au 1er novembre. Le bail pourra probablement être renouvelé après cette date et les arrangements seront faits. S'adresser au Lock Box No 278 au Bureau de Poste. 23 avril—3f

RESTAURANT BARTHE,

A MANDEVILLE.

Le Restaurant Barthe sera ouvert au public le SAMEDI 25 avril. Les personnes qui visiteront ledit restaurant trouveront une table d'hôte, servie tous les jours une demi heure après l'arrivée des bateaux à vapeur et une heure et demie avant le départ.

Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs.

Chambres garnies. Prix modérés.

☞ Chambres à bains, bateaux de pêche, bateaux de promenade (à la voile et à rames) gratis.

23 avril—1m

Avis.

☞ Les personnes qui ont arrêté leur passage à bord de la barque MARIETTA pour Bordeaux, sont priées de venir le payer chez les soussignés, le navire devant partir positivement samedi, 25 courant.

Les passages qui n'auront pas été payés jeudi, seront considérés comme non engagés.

22avril—3f A. CARRIERE & CO. 15, rue Bienville

THE MERIDIAN,

ANTÉRIEUREMENT

CLUB-HOUSE,

22..........Exchange Place..........22

Entre Canal et Douane.

La réouverture de cet Etablissement aura lieu SAMEDI matin, 25 courant.

24 avril—4f PP C. CHAVANNE, Propriétaire.

A Louer ou à Vendre,

Une jolie RÉSIDENCE d'été, située sur la rivière Tchefuncte, à trois milles au dessus de Madisonville, comprenant une maison de maître à étage, une cuisine, écurie, remise et dépendances, un wharf, une cabane à bain. La propriété contient 25 acres enclos la plus grande partie boisée, et est à proximité d'une source.

Cette résidence sera louée toute meublée pour la saison d'été, à des conditions avantageuses.

S'adresser au bureau de l'Abeille. 22 avril

Compagnie d'assurance du Commerce.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément à la Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires

Montant des primes de l'année expirée le 1 mars 1868

Primes d'incendie	$52,846 44	
Primes de rivières	79,528 20	
Primes de mer	29,308 00	
		$161,662 75
Pertes payées:		
Pertes par incendie	$13,659 39	
Pertes sur les rivières	94,244 43	
Pertes sur mer	24,374 70	
	$132,277 44	
Escomptes sur primes	30,980 97	
Taxes	4,799 01	
Réassurances	5,692 25	
Primes remboursées	419 00	
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins	29,820 66	$197,189 31
		$35,526 56
Actif en caisse	$22,974 11	
Effets à recevoir	8,083 92	
Meubles	5,613 95	
Primes dues	24,066 46	
Billets pour actions	534,225 00	
		$592,978 44

Le tableau ci-dessus présente est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

S. B. BUCKNER, président.

GEO. O. SWEET, secrétaire.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 21 avril 1868. PARIS CHILDRESS, 2e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

22avril—1mo

Nattes, Nattes, Nattes.

GRAND RABAIS

POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

300 ROULEAUX NATTES de toutes couleurs, ainsi qu'un bel assortiment de marchandises sèches. A vendre par D. BLANCHARD, 17 avril—1m Enc. Toulouse et Dauphine.

Graines de tabac de la Havane.

Glacés viennent de recevoir par le dernier arrivage des SEMENCES DE TABAC DE LA VUELTA ABAJO (dernière récolte) qu'il offre à vendre au No 185 rue des Remparts, N. O.

17avril—1m

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils,
De Alphonse Cabanne,
Champagne Chs Heidsick,
Porto de E. Casel.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Co.

2fév—1an 37, Vieille Levée.

Traitement Spécial

DES MALADIES CHRONIQUES.

Le Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose Maladies de Foie et des voies urinaires, et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 78. 14 janv—1 an

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST.-CHARLES, No 19,

Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA, 5 fév—1an Propriétaire.

J. Hernandez,

COURTIER,

11..........rue Carondelet..........11

A constamment des billets de l'Etat et de la ville, des mandats, etc. 2 fév—3m

Avis.

Grande demande d'achats de propriétés dans le carré de la ville et autres Districts. Aussi, Fonds à placer sur hypothèque à des taux raisonnables, à l'office de J. SAUVAGE, Courtier, No 111, Passage de la Bourse, entre St Louis et Conti. 24 mars—2m

R. C. BARROW,

AGENCE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES

—ET—

Agence Générale. Bureau,

15..........Rue Carondelet..........15

Se charge de l'achat, de la vente et du louage de propriétés de ville et de la campagne. Il se charge en outre du recouvrement de loyers, &c. 23 janv—3m

AUGUSTE BROUÉ

CAMPEMENT-RESTAURANT

241 Rue de Chartres 241

Près de la rue Dumaine.

M. Auguste Broué fait savoir aux amateurs que l'on trouvera tous les mardis et tous les jeudis, à son restaurant, le fameux plat indien Currie de Volailles, à la mode des créoles de Malabar.

☞ Bonne table, bon vin et prix réduit. 28mars—1m

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors &c. 9 nov—1an

$10,000 de Récompense.

Volé, aujourd'hui, à la Banque du Canal, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille ($1000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,225*	40,619*
5,227	11,403	18,103*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle-Orléans, 26 mars 1868.

23mars—1mo CH. JUMONVILLE, caissier.

Revenu Intérieur des Etats-Unis,
Bureau du Percepteur du Premier District de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 18 avril 1868.

Avis est donné que j'ai reçu de l'assesseur de ce District, le reste des taxes assessées (et maintenant dues) sur les "revenus" de l'année expirée le 31 décembre 1867.

Les personnes qui ne payeront pas lesdites taxes dans les vingt jours qui suivent la date de cette annonce sont sujettes à une amende de cinq (5) pour ct. par mois et à un intérêt d'un (1) pour cent par mois, jusqu'au paiement.

A moins d'un prompt paiement de taxes, les pénalités seront rigoureusement exécutées.

Les paiements devront m'être faits à la Douane, salle No. 5.

Jos. G. P. SUMNER, Député percepteur en l'absence de JAMES B STEEDMAN, Percepteur.

19 avril—10f

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1868.

Avis est donné que les Actionnaires de cette Compagnie ont accepté la loi de la Législature de la Louisiane, approuvée le 1er mars 1868 intitulée: "Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord," par un acte affirmatif unanime de 179,383 actions, ce qui est plus que le nombre exigé par la Charte.

J. L. GUBERNATOR, E. A. BRIDGE, JNO. DOLHONDE. } Commissaires d'élection.

19 avril

ST-AMANT & ST CYR,

Informent respectueusement leur clientèle et leurs amis qu'ils ont transporté leur MAGASIN à l'encoignure CHARTRES ET DUMAINE.

15avril—1m—PP

Hôtel de Pointe Claire.

Ce célèbre hôtel sera ouvert vers le 15 mai. Le propriétaire se flatte que la réputation de l'établissement sera ce qu'elle a toujours été avant la guerre.

Pointe Claire est un des endroits les plus salubres du Sud, ainsi que le prouve les grandes épidémies qui ont sévi à la Nlle-Orléans et à Mobile en 1853, 1858 et 1867. Il ne s'y est pas déclaré un seul cas de fièvre jaune.

Les bains de mer surpassent tous ceux des bords du golfe. Les bains sont à quelques pas de l'hôtel. Les pensionnaires peuvent demander, en tout temps, des bains d'eau de mer.

Le poisson et les huîtres y abondent pendant toute la saison.

Les propriétaires de voitures et de chevaux y trouveront d'excellentes écuries.

On s'est assuré un corps de musiciens pour les danses du soir.

Un beau steamer à basse pression fera le service régulier entre Mobile et Pointe Claire. Il partira tous les jours de Mobile.

—PRIX—

Par jour	$4.
Par semaine	$25.
Par mois	$100.

Le propriétaire remercie sincèrement le public de l'appui accordé au "Battle House" et espère qu'il lui sera continué.

A. M. GODFREY, propriétaire de l'hôtel de Pointe Claire, et du Battle House de Mobile

19avril—1m

A LOUER:

Ecurie, Remise et Grande Cour, propres pour chevaux, voitures, wagons, charrettes, drays, &c. S'adresser chez J. Barré sellier, rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe.

J. Barré annonce au public qu'il a reçu un assortiment de sellerie, harnais, selles, brides et articles de chasse par le steamship Panthéon, venant du Havre.

Rue Bourbon, 204, entre Dumaine et St-Philippe.

28 fév—3m—(1es 2)

A Louer,

Pour cause de départ, possession immédiate. Le beau magasin à quatre étages, situé rue de la Douane No 59. S'adresser sur les lieux.

10avril—5f 1pe P P

A Louer,

Le magasin situé rue Bourbon, No 57, entre les rues Conti et Bienville, dernièrement occupé par MM St-Amant & St-Cyr.

Le dit magasin sera loué avec toute l'installation qui s'y trouve, telle que: étagères, vitrières, comptoirs, gaz, coffre fort, &c. &c.

Pour les conditions, s'adresser à D. B MACARTY, 16 avril—15f 57 rue Bourbon.

A louer,

La maison située à l'angle des rues Français et Claiborne, ayant 6 pièces avec cheminées, une cuisine double, trois chambres à domestiques, deux petites caves. Aussi, un terrain attenant à la propriété ci-dessus. Pour les conditions s'adresser rue Claiborne, entre les rues Français et Champs-Elysées, ou à M. T. G. Robert, au bureau du Shérif. 8 avril

A louer.

A LOUER possession immédiate, jolie maison de résidence récemment réparée, située encoignure Ste-Anne et Roman.

S'adresser à A. CARRIERE & Co. 7 avril—15f 15 rue Bienville.

A Vendre,

Une belle résidence de campagne, située à Lewisburg, paroisse St-Tammany est offerte à des conditions raisonnables, de même que les meubles, la batterie de cuisine, voitures, chevaux, vaches, &c.

S'adresser au No 225 rue St-Philippe, encoignure Robertson. Mars—1m

Pension.

On prendra des pensionnaires, dans une maison de premier ordre, avec ou sans chambres, à des conditions très modérées, pour le mois d'été.

S'adresser au No 43 de la rue Bourbon. 2 avril

Moulin à riz—Moulin à riz.

Nous étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à même de surveiller, construire et ériger toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c. nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de Mr Kinlay. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO.

4déc—6m Au coin des rues Delord & Foucher.

Etats-Unis d'Amérique.

Etat de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans — Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que le dix huitième jour de mars de l'an de Notre Seigneur mil huit cent soixante huit, et dans la quatre-vingt douzième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique, pardevant moi, Gustave Le Gardeur, Jr., notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la susdite ville et la susdite paroisse, résidant en icelle, et en présence des témoins ci-après nommés et ci-bas signés, ont comparu les personnes dont les noms et capacités sont ci-après indiqués, lesquelles personnes ont déclaré qu'elles sont en ce moment toutes actionnaires de la Banque de la Nouvelle-Orléans, corporation établie en vertu des lois de l'Etat et située dans cette ville et cette paroisse — pour le nombre d'actions de cinquante piastres chacune, de ladite banque, figurant en regard de leurs signatures respectives.

Que conformément à la loi et au huitième article de la charte ou acte d'incorporation de ladite banque, au rapport de Wm Monaghan, ancien notaire de cette ville, en date du 14 mai 1853, la direction de ladite banque propose une modification, ou changement, à l'unanimité, à une réunion qui a eu lieu le troisième jour de février mil huit cent soixante-huit. Une résolution dont copie est ci annexée et qui est conçue comme suit: "Il est résolu que le rapport du comité soit adopté et que l'état des affaires de l'institution soit publié dans le *Times*, le *Crescent* et l'*Abeille*; que les actionnaires soient requis de se présenter au local de la banque, le samedi, sept le 1er jour de mars prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, pour voter sur la question de savoir s'il conviendrait de réduire le nombre d'actions de la banque, actuellement d'un million de piastres ($1,000,000) à six cent mille piastres ($600,000) de valeur réelle."

Que la dite résolution fut soumise à une assemblée générale des actionnaires de la dite banque, après le temps et l'avis qu'exige la loi, qu'à la dite assemblée générale ceux, les dits apparents, représentant et possédant treize mille quatre cent vingt-deux actions (plus des deux tiers du total qui est de vingt mille actions) de la dite banque, votèrent et approuvèrent la dite résolution, consentirent à la réduction du capital de la dite banque de la Nouvelle-Orléans à six cent mille piastres, autorisèrent la Direction à prendre et lui recommandèrent de prendre toutes mesures nécessaires pour mettre la dite résolution à exécution, la faire enregistrer et publier conformément à la loi et pour substituer des certificats d'actions de trente piastres au lieu des certificats de cinquante piastres.

En conséquence, les dits apparents, pour eux-mêmes, au nom de ceux qu'ils représentent et pour ceux qui sont ou pourraient plus tard devenir leurs associés, consentent, par les présentes, à ce que le capital de la dite banque de la Nouvelle-Orléans soit réduit à six cent mille piastres (ainsi qu'il est dit ci dessus) représentées par ou divisées en vingt mille actions de trente piastres. A cet effet le Président et la Direction sont autorisés à substituer des certificats d'actions de trente piastres aux anciens certificats de cinquante piastres. Les articles de Société sont, par les présentes, modifiés, changés et amendés conformément à ce qui précède.

Et les dits apparents, pour eux et pour ceux qu'ils représentent, deviennent actionnaires de la dite banque en souscrivant pour le nombre d'actions (de trente piastres) inscrit en regard de leurs noms respectifs.

Ainsi fait et passé, à mon étude, le jour, le mois et l'année ci dessus écrits, en présence de MM. Armand Pitot jr. et Edouard Pitot, témoins légaux, qui ont signé avec les apparents et moi, notaire, après avoir lu le tout.

SIGNATURES DE L'ORIGINAL.

	Actions.		Actions
F Schuler	42	F E Bernard	100
Delvaille & Joubert	295	H Marmont	15
A DeBen	50	Warren Crawford & Co.	20
C Chavanne	150	G F Porter	18
J V Allain	149	E O Porter	17
Chas. De Ruyter	320	J M Pinniger	64
H C Millaudon	150	F P Jewett	16
H C Millaudon, agent	350	F Camors	45
Edgar Pitot	60	F Galpi	100
R R Mannou	700	F Galpi & Co	125
E F Mioton	100	D Lanata	700
L Basset	300	A Camors	15
S Senat	11	T S Dugan	222
A Fouquet	85	E Forestier	100
Francis J Rotty	142	J C Denis	50
F Dorsey	200	S Cambon	100
S Pablo	200	Maury & Co	100
E F Lavillebeuvre	33	A Miltenberger & Co.	50
Thos. Langridge	100	L D C Wood	95
Ant. Lanata	496	Wood & Low	50
Home Mutual Ins. Co.	100	J L Storry	359
F E O'Brien	30	A B James	50
Horrell, Gayle & Co	450	Alfred Kearney	36
B M Horrel	10	Vose Bros	42
J W Burbridge	51	W C Black	33
Mrs. V W Burbridge	130	W A Violett	67
Ths. Jenny & Co.	300	W A Violett & Co	50
C H Hyams	70	J Lorber	29
L B Pothier	20	J U Payne	20
Forstall & de Lassus	275	C Baquié	25
C Cavaroc	100	Amélie Lay	424
Irma Cavaroc	2	W N Mercer	424
C Cavaroc, Jr	8	S Schmidt	25
J Soigeron	18	P Crabites	25
L Dupré	55	F Merith	25
Puig Bros	200	Mrs. A Bourdette	50
P Cramer	181	Mrs. Paul Juge, fils	133
F Dupré	100	Aug. Bonn	100
W G Robinson	100	Wm Bigel	25
John Pemberton	100	Chs Ledig	100
Louisiana M. Ins. Co.	285	Leeds & Co	25
Reyes & Dolan	400	Simon & Loeb	125
N M Benachi	25	Castillo & Hartage	40
M Oglesby	169	E F Hart & Co	50
Ralli & Co	12	Aiken & Kaney	20
Negroponte & Agelasto	45	D M Bernard	25
Poitevent & Co	195	Chs Dufau	25
J Micha & Co	115	E Giquel	61
Cie. d'Assur. Mut. du Crescent	512	Giquel & Jamison	40

A. PITOT, Jr., EDW. PITOT, G. LE GARDEUR, Jr. Notaires publics.

Pour copie conforme, G. LE GARDEUR, Jr., Notaire public.

Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans certifie que la susdite charte d'incorporation a été, aujourd'hui, dûment inscrite à son bureau, Livre 8 No 7, folios 71, 72, 73 et 74.

A. DUCATEL, Jr., Député du préposé à l'enregistrement.

Nlle-Orléans, 18 mars 1868.

25 mars—1f par sem—4 sem

Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.

57..........Carondelet..........57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif..........$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif..........$1,450,000.

Représentant un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer écrits.

10 sept—1an

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dresser, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud.

14 sept—6 m LEEDS & Co.

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 23 AVRIL

—No 244 —

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
20	65	9	52	1	19	63	66	10	19	22	37	23	

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les lisses ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent,

12avril—1m

POUR BORDEAUX.

Le beau navire français JEANNE, capitaine Toriol, ayant son chargement complet, partira pour le port ci-dessus le 5 mai prochain.

Pour passages de chambres et d'entrepont, le navire ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à C. CAVAROC, No 5, Passage de la Bourse.

19 avril—8f

J. J. ALBERT,

60.....*Rue Douane*.....60

A toujours en main un grand assortiment de Chapeaux de tout genre, Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c, &c, convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne.

VENTES EN GROS SEULEMENT,

9 avril—1m PP

Bureau de la Compagnie d'Assurance Commerciale de la Nlle-Orléans.

20 avril 1868.

Conformément à la charte de cette Compagnie, une élection de vingt-cinq directeurs, pour 1 année, à partir du deuxième lundi de mai 1868 aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, No 45 de la rue du Camp, le LUNDI 4 mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi. GEO. O. STREET. 21avril—au4mai Secrétaire

Jardinier-Fleuriste.

Un Jardinier Fleuriste, parfaitement recommandé, s'entendant à tout ce qui a rapport à l'horticulture (greffe, coupe des arbres, &c) désirerait trouver une place soit en ville ou à la campagne. S'adresser par lettres aux initiales P. B., au bureau de l'ABEILLE. 12 avril

CASIMIRS, DRAPS et COUTILS

EN DETAIL.

MM. E. GIRARD & COUTEUX,

33 rue de Chartres, encoignure Douane,

Offrent leur stock de Lainages de Printemps, Draps légers, Mérinos et Coutils à des prix très réduits, et appellent l'attention des acheteurs de ces articles.

Nlle-Orléans, 28 mars 1868. 29 mars—1mPP

A Vendre,

OCCASION AVANTAGEUSE.

Le fonds d'un magnifique hôtel pouvant loger 60 pensionnaires, situé dans le Second District de cette ville, comprenant tout l'ameublement du dit établissement, loyer modéré avec un long bail. Pour plus de renseignements, s'adresser au bureau de S. GUINAULT Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

10 avril

Nouveautés! Nouveautés!

LA MAISON DERBES

Offre en ce moment l'assortiment le plus complet et varié d'articles de MODES et de FANTAISIE qu'on puisse trouver sur le marché.

Un composé de CHAPEAUX pour dames et enfants, RUBANS, FLEURS, TULLES et CREPES givrés, BLONDES, DENTELLES BRODERIE, GAZE, ORGANDIE, TARLATAN, CHALES dentelle et GRENADINE, FRANGES, GALLONS et PASSEMENTERIE pour ORNEMENTS, EVENTAILS, PEIGNES, OMBRELLES et PARAPLUIES, et toutes les fournitures à l'usage des modistes et des couturières.

Tous ces articles sont de première fraîcheur et sont vendus à des prix très réduits par ce propriétaire.

J. DERBES Jr., Rue Royale 57.

29 mars—1m

Docteur V. Fortineau.

Le docteur V. Fortineau, de retour en Louisiane, annonce qu'il reprend l'exercice de sa profession médicale. Son bureau est à la pharmacie, encoignure Douane et Bourbon, et sa résidence rue Royale, No 295.

Heures de consultation, de onze heures à midi.

29 mars—1m

Les Docteurs GAUDET et RANCÉ

S'occupent des Accouchements, des Maladies de femmes en général, et d'une manière spéciale des affections de l'Utérus ainsi que de la Chlorose et de l'Hystérie sous toutes ses formes.

Leur cabinet de consultation est au domicile du Dr. Gaudet, Nos 183 et 185 rue Douane, entre Bourgogne et Remparts.

Heures de Consultations.

Le Dr. Gaudet, de midi à 1 heure.

Le Dr. Rancé, de 2 à 3 heures. 2 avril—1m

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 186 RUE DU CANAL.......186 entre Rampart et St-Claude

Se charge d'exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

On parle en français, en espagnol et en anglais.

10 mai

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & CO.,

Importateurs, offrent à Bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées.

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine, 100 pièces de coco

STORES—Couvertures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et cuirs.

RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES toile et coton, à raies, &c.

CORNICHES Bandes Flèches &c 24 sept

Smith & Leefe.

Gardner Smith, Encanteur.—Bureau, rue Gravier, No 127—Les soussignés ont repris leur commerce d'encan à l'ancien local, à côté de la banque du Canal. Ils se chargent de la vente de propriétés foncières, de successions et de faillites; de la vente d'actions, bâtiments, cargaisons, coton avarié et meubles. Ils feront également les ventes du dehors.

GARDNER SMITH. BENJ. F. LEEFE

Nlle Orléans 4 avril 1868 5avril—1m

L'Homœopathie mise à la portée de tout le monde, par le docteur Oriard, un volume in-12 3me édition, non relié $2 50

Le Propagateur Homœopathique, une série de deux années de publication, un volume relié $16 00

Ce journal a été publié à Paris par le Dr Oriard, dans le but de propager la médecine homœopathique.

En vente chez l'auteur, rue Esplanade 128, entre Bourgogne et Remparts. 7 avril 1m

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Exéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris

22 sept Enc. Conti et Bourgogne

INSTITUTIONS

Institution Audubon,

Dirigée par M. A. DARROT.

137..........*Rue Dumaine*..........137

Entre Bourgogne et Remparts.

Des professeurs de mérite reconnu sont attachés à l'établissement. 21avril—1m

INSTITUT IRVINGTON,

A IRVINGTON (*New-York*.)

Cette pension (française et anglaise) de jeunes garçons, établie d'abord à Baltimore, (Md.) vient d'être transportée à IRVINGTON, New-York.

Cette ville située sur la Rivière Hudson, à vingt-trois milles de la ville de New-York, et ancienne résidence de Washington Irving, est célèbre pour sa salubrité et sa beauté.

Les cours d'études embrasse toutes les branches anglaises ordinaires, les langues classiques et les langues modernes enseignées pratiquement. Le français est la langue de l'école. Pour les circulaires, s'adresser à

A. BOURSAUD, principal.

Référence: Elliot & McKeever, rue de la Commune, No 180. 20mars—2m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21août—1an

COLLEGE DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

Les cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les Divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et expérimentés.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien requièrent à des conditions particulières.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, le calcul du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 124, entre Bourgogne et Remparts.

JACOB OTT Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les caves.

Les ordres laissés au No 22, Cercle Tivoli, ou chez L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 14 nov—1an

BOIS DE CONSTRUCTION.

GEORGE MERZ.

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

Du Bois préparé et brut, des châssis de jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19avril—1an

Bois de choix pour comptoirs, etc.

Dix mille pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.

ALEX. McCONNELL.

—nin—1an rue Carondelet No 134

Bois, Charbon, Sable, &c.

J. C. KATHMAN,

(*Fabrique de Tuyaux des Tropiques*),

Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, Sable blanc et Bois de Chauffage,

RUE BIENVILLE, No 224,

Coin Marais, Nlle Orléans.

Les ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 53 du Mechanics' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars—3m

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 23 AVRIL — CLASSE 2.

Plan de Police.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
21	17	45	76	23	16	54	55	12	8	75	5	

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York dans "Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux: que les tirages seront toujours exacts.

24 mars—1m

Louisiana Equitable LIFE INSURANCE COMPANY.

Capital..........$300,000.00

Bureau, rue du Canal No 142, Nlle-Orléans.

DIRECTEURS

John Pemberton,	W. S. Pike,	Edward Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	W. B. Schmidt,
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	Alexander Marks,
F. Delbondio,	Philip Meyer,	C. E. Girardey,
George A. Fosdick,	Marshall J. Smith,	Edward Barnett.

Joseph Ellison, président; W. S. Pike, vice président; T. M. Deane, agent-général; W. P. Harper, secrétaire.

Cette Compagnie, incorporée en vertu des lois de la Louisiane, est actuellement prête à entrer en opération, et elle présente respectueusement ses titres au patronage du public.

Organisée dans la ville de la Nouvelle-Orléans par des citoyens favorablement connus, et identifiée avec le pays par ses placements de capitaux, le même elle peut à bon droit s'intituler Compagnie d'Assurance sur la Vie de la Louisiane.

Les privilèges de la Charte sont assez étendus pour faire toute espèce de contrats et d'arrangements pour des assurances sur la vie des personnes et pour émettre des polices d'assurance de toute espèce et de toute nature pour l'assurance de la vie humaine—ce qui donne à la Compagnie plus de facilités qu'en peuvent offrir les autres compagnies sur la vie ayant leur siège ailleurs.

Elle a le pouvoir d'émettre des polices aux femmes et aux enfants sur la vie de leurs maris, de leurs pères, libres de toutes réclamations de quelconque, exclusivement pour leur avantage. Les négociants et autres pourront assurer leurs débiteurs—ont accorder à des gens honnêtes, par ce moyen, un crédit additionnel sur comment leurs intérêts. Les ouvriers, les artisans, et les journaliers ayant assuré leur vie à heure de leurs ressources, peuvent obtenir au moyen de petits paiements qu'à la fin de mettre leurs familles à l'abri du besoin, en cas où ils mourraient, au moyen de petits paiements, qu'à défaut de la nécessité de mettre de côté des sommes qu'ils seraient autrement obligés de réserver pour cet objet.

Indépendamment de ces nombreux avantages, la Compagnie a adopté le système le plus perfectionné pour permettre aux assurés de constituer à eux-mêmes un avoir en une dot ou un revenu avec plus de profit et de sécurité qu'on n'en peut trouver dans les caisses d'épargne les mieux administrées.

Convaincus que c'est le vœu aussi bien que le devoir de chaque citoyen d'accorder son patronage et son encouragement aux corporations qui ont en vue la protection des capitaux et de l'industrie du pays, les administrateurs de la Compagnie annoncent qu'ils sont prêts à commencer leurs opérations actives et qu'ils seront heureux d'entrer en relations avec leurs concitoyens et le public.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1868 12 avril—6f

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les derniers perfectionnements. Le succès de ses opérations depuis vingt sept ans est assez connu à la Nlle-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Il extrait les dents positivement sans douleur et sans le moindre danger. 12nov—6m

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de la rue Canal.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—PP le M

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle,

GRAND SUCCÈS!

Le Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur cet excellent métal, de la manière la plus artistique. Les ratelliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les ratelliers montés sur or et sur argent, ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins et ne peuvent pas être affectés par les acides.

26 mars—1an

MALADIES DES YEUX.

Le Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures au No 146 rue Canal.

Consultations publiques et gratuites samedi, de 2 à 4 heures.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL..........$300,000

BUREAUX, RUE DU CANAL No 14, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S. Pike,	Ed. Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks,
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. E. Girardey,
F. Delbondio,	Philip Meyer,	W. B. Schmidt,
Geo. A. Fosdick,	Edw. Barnett,	Marshall J. Smith.

Joseph Ellison, Président. W. S. Pike, Vice Président. T. M. Deane, Agent. W. P. Harper, Sec.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE DE LA VIE. Assurance de vie à termes et annuelles—Assurance de vie à tarif de dotation—Assurance—Assurances participantes et non participantes, émises à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.

19 avril

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 75, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867	$371,580 00
Pertes, taxes dépenses, réassurances, &c, payées dans la même période	217,740 78
Actif le 31 décembre 1867	276,743 92

Cette Compagnie continue à assurer aux taux courants de prime, contre les risques de mer et des rivières, contre les pertes et les avaries causées par les incendies.

ALFRED MOULTON, Président.

Wm M. PERKINS, Vice-Président.

A. W. HUNTER, Secrétaire.

—Directeurs—

J. M. Allen,	J. H. Ludwigsen,	F. K. Converse,
A. Moulton,	Wm. Chambers,	A. H. May,
J. P. Tinelly,	John F. Moore,	Robert Hare,
Wm M. Perkins,	J. F. Isenbour,	John C. Rogers.

12 fév—11 m t. 2 jours

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

Bureau: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Batisse Story)

WM WHANN..........Président

LOUIS SCHNEIDER..........Vice-Président

C. N. GANUCHEAU..........Secrétaire

— Directeurs —

S. C. EMLEY,	LOUIS SCHNEIDER,
A. S. MANSFIELD,	WM WHANN,
D. C. McCAN,	J. M. LAPEYRE
W. W. HOWE,	B. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN,	GEO. W. PORCH,
	J. F. H. GRACE.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif du Bureau des Assureurs de cette ville.

Etat de la Louisiane — Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans — L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut: Attendu que Michael Wheelahan ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au Greffe de cette Cour en la dite vente fut enregistrée le 1eme jour de mars A. D. 1866, pour un avis conformément à l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane approuvé le 15 mars 1855, et intitulé: "Un Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder."

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourrait avoir droit à s'opposer de la vente décrite, en conséquence que la dite vente de la propriété susdite dans les trente jours de la date de la première publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le 1ème jour de mars A. D. 1866 en vertu d'un decret de cette Cour rendu le 1ème jour de janvier A. D. 1866, dans l'affaire de Booth & Co vs Philip M. C. Kob & George Hubbell No 20.1 du docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Michael Wheelahan s'est rendu acquéreur pour le prix de $525 00.

Description de la Propriété d'après le transfer judiciaire, savoir:

UN CERTAIN ILET DE TERRE situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro... borné par les rues Howard, Triton, Bordeaux, Broad et Melpomène, lequel dit ilet se compose de terrains numérotés de un à vingt six, inclusivement, suivant plan de Louis H. Pilié, ci-devant voyer daté du 1er avril 1859 et déposé en l'étude de E. Bouny notaire public en cette ville, lesquels lots de terre ont chacun quatre pieds de face sur la ligne de la rue Triton, quarante pieds de profondeur, et la rue Melpomène quatre pieds et six lignes de face sur la rue Broad, et les autres quatre pieds et quatre pouces de face sur la rue Bordeaux.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés ou y appartenant.

Cette propriété appartient aux défendeurs au moment de l'acquisition qu'ils en ont faite de Wm. Deeu, G. McKeal, suivant acte du rapport de Wm. Shannon, notaire public en cette ville en date du 2 juin 1860.

Par ordre de la Cour, bureau du greffier de la dite Cour, le 19 mars 1868.

J. F. DICK, Député Greffier.

21 mars—20—31 —avril 23

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel. Avril 1868.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent, — ou ceux de ces personnes qui auraient des renseignements sur leur compte sont priés d'en donner avis au Consulat.

A

Amonne Alexandre	Lacombe Edouard
Avisse Candide	Lapoule & Antoine (MM)
Avet Jean Joseph	Lalargue Leo
Aragon Louis	Latourette Alexis
Andrieu Emile	Laudreau Jean
Alhaas (directeur	M
Avet J	Meaume
B	Marcot Augustin
Buer Juste	Montamat N
Bessec Joseph	Mandel Adolphe
Bulessière Romain	Monthieu Isa
Barbot, née Castineau Mme	Morin L
BaumarotFelix	Marty L
Baguères François	N
Brunet Léon	
C	O
Castex Malvina	Ory
Chemin André	P
Chrétin Louis	Pirault Charles
Cabary Victor	Pichet James
Coq Jean	Poitras Edouard
Canu (Bazentier)	Poirier André (et épouse)
Cauliva Fléville	Pan..., Pierre Joseph
D	Pontrail Jean
Demeules Jules, née Buyck Mme	Prade Larue
Depe Benjamin	R
Duon Jacques	Roy Auguste
De St Omer Alfred	Robin Augustin
Devaux Achille	S
F	Saint Antoine
Fourrerat Eugène	Schott Alexis
G	Sam Mathurin Mille
Guy Charles	Sirieix Ignace
Gauche John	T
J	Tigueres
Jadeau Louis	V
Jouanin Adrien	Vuillermot Ainé
L	Verdier Fisc
Laporte Baptiste	Vignet Jn Mie Paul
Lapeyrère Joseph	Vilnaret Bernard

La Chancellerie du Consulat de France, rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et de la Vieille Levée, est ouverte tous les jours non fériés, excepté les fêtes, de 10 heures du matin à trois heures de l'après midi.